



VALLÉES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE

Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive (BPJEPS)

Spécialité Educateur Sportif

Mention Multi-Activités Physiques ou Sportives pour Tous (MAPST)

2026-2028 ACTION DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL (CDD/CDI/Apprentissage/Professionalisation)

Territoire d'Arras

La formation est habilitée par la DRAJES (Délégation Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) Hauts de France.

Le code RNCP du BPJEPS MAPST est le 40 480.

Objectifs

Le titulaire d'un BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « multi-activités physiques ou sportives pour tous » exerce ses activités professionnelles de manière autonome, seul ou en équipe, au sein d'une ou de plusieurs structures et dans le cadre du projet global d'animation.

Il est capable de répondre aux besoins des employeurs en matière d'adaptation aux caractéristiques de différents publics et à une pluralité de finalités (sport santé, sport bien-être...) en s'appuyant sur une diversité d'activités physiques ou sportives.

Il répond aux besoins d'une pluralité d'employeurs :

- associations notamment sportives,
- collectivités territoriales,
- établissement d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque ;
- d'une façon générale, toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense...).

Les besoins du marché de l'emploi sur ce profil sont en hausse. Ce professionnel est un spécialiste de la finalité et des publics plutôt que de la discipline sportive.

Les 3 familles sportives

La formation s'articule autour de trois familles d'activités sportives :

Le titulaire d'un BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « multi-activités physiques ou sportives pour tous » exerce le métier d'éducateur sportif polyvalent dans le champ des activités



VALLÉES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE

physiques ou sportives défini au regard de la logique interne des activités et relève de trois domaines d'activités :

Les activités physiques d'entretien corporel (APEC)

Ces activités visent le maintien et le développement des capacités physiques grâce, notamment :

- à l'utilisation de techniques variées en rythme et en musique ;
- à des parcours athlétiques et de motricité.

Les activités physiques et jeux sportifs (APJS)

Ces activités sont composées des :

- jeux sportifs ;
- jeux de coopération ;
- jeux d'opposition ;
- jeux d'adresse.

Les activités physiques en espace naturel (APEN)

Ces activités sont pratiquées en sécurité dans un milieu naturel, dont l'exercice présente des risques pris en compte dans l'élaboration des règles encadrant la pratique. Elles visent à s'adapter à des environnements variés et incertains en tenant compte des conditions météorologiques, en intégrant les enjeux sécuritaires, matériels et ceux de la préservation de la biodiversité.

Programme de l'action de formation

Le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « multi-activités physiques ou sportives pour tous » est structuré en 3 en blocs de compétences :

2 BC communs à tous les BPJEPS

- BC1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- BC2 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

1 BC spécifique à la mention « multi-APS pour tous »

- BC3 - Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

Spécificités du CPIE

Une approche du développement durable (environnement, problématiques sociales, enjeux de santé...)



VALLÉES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE

Méthodes et outils pédagogiques

Formation dans le cadre d'un contrat de travail sur 18 mois.

Le contenu des journées de formation alterne entre théorie et pratique et favorise l'individualisation des parcours.

Modalités d'évaluation

Le diplôme s'obtient par la validation des 3 BC (Blocs de Compétences) par le biais d'épreuves pratiques, écrites et orales.

Lieux d'alternance

Les employeurs peuvent être des Associations, collectivités (Mairies, Communautés urbaines, communautés de communes), centre sociaux, clubs sportifs, etc...

Conditions d'admission, prérequis

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « activités physiques pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ».

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « multi-activités physiques ou sportives pour tous » sont les suivantes :

Le (la) candidat(e) doit :

Être titulaire de l'UNE des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- « prévention et secours civiques » (PSC) ou équivalent ;
- « Certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) » en cours de validité (moins de 2 ans).

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;

Être capable de réaliser les deux tests suivants :

Test n°1 : test navette « Luc Léger »

Le test navette « Luc Léger » est un test progressif qui consiste à courir entre deux lignes, séparées de vingt mètres, selon le rythme indiqué par les signaux de la bande sonore. Il vise à calculer la vitesse maximale aérobie ainsi qu'à estimer la consommation maximale d'oxygène (VO2Max) d'une personne.

Test n°2 : test d'habileté motrice

Le candidat réalise un parcours d'habileté motrice chronométré composé de vingt-deux ateliers consécutifs proposés dans un ordre chronologique déterminé.

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT
Membre de l'UNCPIE – Association loi 1901 reconnue d'utilité publique – Décret du 4 Mars 1994



VALLÉES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE

Attention, il est impératif de s'entraîner au passage des tests sportifs.

Sélections

Les sélections consistent en la réalisation d'un entretien permettant de vérifier l'adéquation du projet avec la formation.

Positionnement

A l'issue des tests de sélection, des tests de positionnement peuvent permettre un allègement partiel ou complet.

Coût

Pour les salariés : entre 13 euros et 15 euros de l'heure (possibilité de prise en charge CPF, OPCO).

Contrat d'apprentissage : il est possible de suivre la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (voir fiche jointe).

Contrat de professionnalisation : il est possible de suivre la formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (voir fiche jointe).

Modalités pour les personnes en situation de handicap

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre référente « handicap », Lynda ANANIE au 03 21 04 05 79 ou lynda.ananie@cpie-authie.org

Nombre d'heures de formation :	600 heures en centre
Possibilité d'allègements de formation : un positionnement est réalisé à l'entrée en formation	
Nombre de places :	Un minimum de 8 candidats est requis pour démarrer la formation
Lieux de formation :	Territoire d'Arras : lieu à confirmer
Restauration possible sur place :	mise à disposition d'une salle équipée de four micro-onde, vaisselle, cafetière, bouilloire



VALLÉES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE

PLANNING

Dates formation : A partir de décembre 2026 ou janvier 2027

Formation sur 18 mois à raison de 5 à 6 jours par mois

Tests d'Exigences Préalables, épreuves sportives :

Dates à venir en octobre/novembre 2026

Contacts organisme de formation

Christine VASSEUR, Responsable du service Formation, CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche /
03-21-04-05-79 ou cfme@cpie-authie.org

Benjamin BRUNEL, Coordinateur de formation, CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche /
03-21-04-05-79 ou benjamin.brunel@cpie-authie.org

Gaëtan MUSSARD, Formateur référent d'action du BPJEPS APT, CPIE Vallées de l'Authie et de la
Canche / 03-21-04-05-79 ou gaetan.mussard@cpie-authie.org

Contacts CFA pour contrat d'apprentissage

Pierre-Marie DROMAIN, Responsable du CFA ESSAS / 6, Rue des deux Ponts. 80000 Amiens / pierre-marie.domain@apradis.eu

Nathalie MELLIER, Assistante CFA ESSAS / 03.22.66.24.31 / nathalie.mellier@apradis.eu